

Notre approche en matière de responsabilité d'entreprise

Mars 2023



BCE

Le secteur des communications est le fondement même du partage de l'information d'ordre socioéconomique et du commerce. En tant que chef de file canadien de cette industrie plus importante que jamais, qui ne cesse de croître et de progresser, Bell est un fournisseur majeur d'une infrastructure indispensable pour offrir des services de qualité à tous les Canadiens et les Canadiennes.

Nous sommes fermement convaincus que nous devons gérer les enjeux pertinents liés à notre responsabilité d'entreprise de façon stratégique. En agissant de la sorte, nous contribuons à un avenir durable. Notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise soutient notre raison d'être qui consiste à transformer la façon dont les Canadiens et les Canadiennes communiquent entre eux et avec le reste du monde.



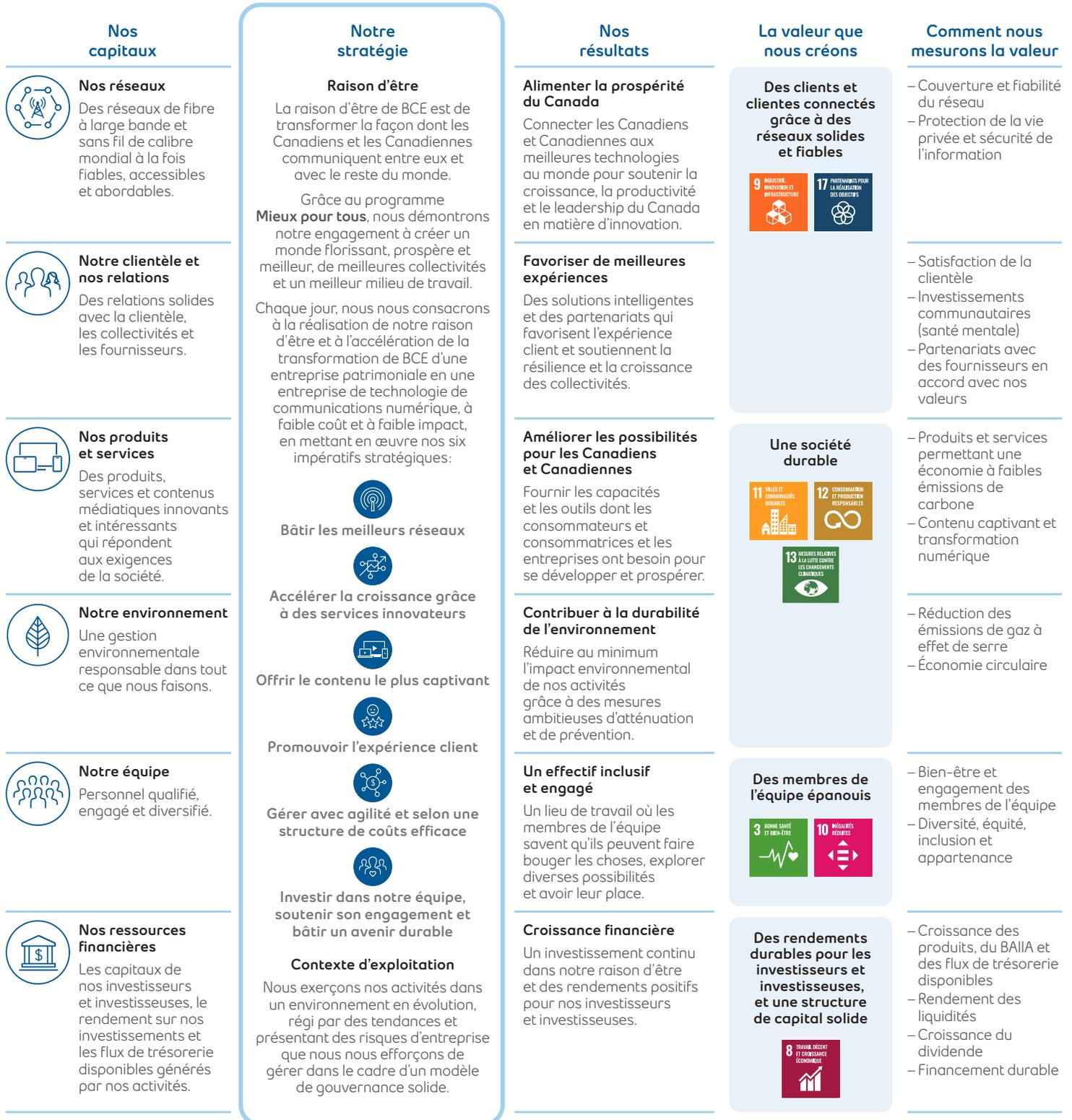
Créer de la valeur pour les Canadiens et les Canadiennes

Depuis sa fondation en 1880, Bell transforme la façon dont les Canadiens et les Canadiennes communiquent entre eux et avec le reste du monde. Notre approche de la responsabilité d'entreprise consiste à gérer l'entreprise dans le but de favoriser la prospérité sociale et économique des communautés tout en protégeant l'environnement et en respectant les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus élevées.

Notre approche en matière de responsabilité d'entreprise s'appuie sur un ensemble de principes directeurs qui soutiennent notre stratégie et nos politiques d'entreprise dans toute l'organisation. Grâce à l'engagement des parties prenantes et à nos propres processus internes, nous surveillons les questions et les occasions qui se présentent en matière d'ESG, puis nous fixons des objectifs pour les questions prioritaires afin d'améliorer notre performance en ce qui concerne la durabilité. Nous mesurons et nous rendons compte de nos progrès. Dans le cadre de cette approche, nous cherchons à faire preuve de leadership environnemental, à créer un milieu de travail diversifié et inclusif, à assurer la gouvernance et la protection des données et à établir des communautés plus fortes et plus saines.

Notre vue d'ensemble du processus de création de valeur repose sur les principes de l'International Integrated Reporting Framework, préparés par l'International Integrated Reporting Council (IIRC) (le «cadre de l'IIRC»). Elle met en évidence la valeur que nous souhaitons offrir à nos parties prenantes dans le cadre de nos activités. Son orientation est basée sur les impératifs stratégiques et l'utilisation des capitaux de Bell.

Modèle de création de valeur de Bell



Pour en savoir plus au sujet des objectifs de développement durable présentés dans la colonne La valeur que nous créons, veuillez vous reporter à la section « [Enjeux prioritaires pour Bell en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance](#) » du présent rapport.

Principes de responsabilité d'entreprise

Les valeurs et les principes sont utilisés pour guider la prise de décision dans une entreprise. Les principes constituent la base sur laquelle la confiance et les relations sont construites avec les parties prenantes de l'entreprise. Les principes suivants définissent la manière dont nous gérons notre entreprise tout en tenant compte des intérêts de nos parties prenantes :

- 1 Mettre en œuvre notre objectif et notre responsabilité d'entreprise pour soutenir les six impératifs stratégiques de Bell.
- 2 Adopter des comportements déterminants en matière de gouvernance et de gestion des risques.
- 3 Déterminer les attentes des parties prenantes en matière de responsabilité d'entreprise et y répondre.
- 4 Communiquer aux parties prenantes des informations sur les ESG utiles à la prise de décision.

1. Mettre en œuvre notre objectif et notre responsabilité d'entreprise pour soutenir les 6 impératifs stratégiques de Bell

La responsabilité d'entreprise est un élément fondamental de chacun des 6 impératifs stratégiques qui guident les politiques, les décisions et les actions de Bell. Nous nous concentrons sur la création d'un avenir plus durable en l'intégrant directement à nos six impératifs stratégiques. L'une des plus grandes entreprises du Canada, Bell est déterminée à améliorer continuellement son influence sur la société grâce à ses déploiements de réseaux, à ses investissements dans des initiatives en santé mentale, à la priorité donnée au développement durable et à son milieu de travail axé sur l'engagement. Cette approche favorise également la réalisation de notre raison d'être, qui est de transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde.



Bâtir les meilleurs réseaux



Accélérer la croissance grâce à des services innovateurs



Offrir le contenu le plus captivant



Promouvoir l'expérience client



Gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace



Investir dans notre équipe, soutenir son engagement et créer un avenir durable

Nous insistons sur cette approche non seulement parce qu'elle nous paraît logique, mais aussi parce que nous croyons sincèrement que les initiatives de Bell en matière de facteurs ESG procurent des bénéfices importants sur le plan social et environnemental. C'est ce qui permet à l'entreprise d'améliorer sa performance opérationnelle, d'attirer et de retenir les talents, d'augmenter son accès au capital et de gérer les risques de façon proactive. Notre stratégie en matière de facteurs ESG permet ainsi de générer des rendements positifs tant pour nos actionnaires que pour nos autres parties prenantes. Par exemple, nos mesures de gestion des déchets et de réduction de la consommation d'énergie répondent à d'importantes préoccupations environnementales de la société. Ces mesures contribuent par ailleurs à notre impératif visant à investir dans notre équipe, soutenir son engagement et créer un avenir durable (impératif 6). En outre, elles procurent une foule d'avantages à Bell. Comme ces mesures nous permettent d'économiser de l'argent, elles libèrent des fonds qui peuvent être réaffectés à d'autres fins. L'une d'entre elles est le prolongement de nos réseaux, afin d'accroître la productivité des entreprises canadiennes (impératif 1 – bâtir les meilleurs réseaux), et l'investissement dans les collectivités où nous exerçons nos activités. Elles nous permettent également de fonctionner plus efficacement grâce à notre impératif stratégique visant à gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace (impératif 5). Les mesures favorisant la gestion des déchets et la réduction de la consommation d'énergie s'alignent également sur les valeurs des membres de notre équipe, ce qui favorise la satisfaction et l'engagement, faisant ainsi progresser notre travail en lien avec l'impératif 6 : investir dans notre équipe, soutenir son engagement et créer un avenir durable. Ainsi, l'engagement des membres de notre équipe favorise par ricochet l'accélération de la croissance grâce à des services innovateurs (impératif 2) et nous aide à offrir le contenu le plus captivant (impératif 3). L'engagement des membres de notre équipe favorise aussi la satisfaction de la clientèle, ce qui contribue à promouvoir l'expérience client (impératif 4).

2. Adopter des pratiques solides en matière de gouvernance et de gestion des risques

GRI 2-9, 2-10, 2-11, 2-12, 2-13, 2-14, 2-22, 102-18, 102-19, 102-22, 102-23

Une gouvernance fondée sur la transparence et l'intégrité fournit un cadre à l'entreprise et fixe les valeurs qui guident nos pratiques commerciales. Grâce à notre solide structure de gouvernance, nos principes et nos systèmes de gestion, nous gérons activement la performance environnementale, sociale et économique.

Structure de gouvernance

Nous cherchons continuellement à consolider notre leadership en matière de gouvernance et d'éthique d'entreprise en adoptant les meilleures pratiques et en faisant preuve de transparence et de responsabilité envers nos parties prenantes. Le conseil d'administration (le « conseil de BCE » ou le « conseil ») et la direction de BCE sont d'avis que la mise en œuvre de pratiques de gouvernance d'entreprise rigoureuses favorise la réalisation de résultats exceptionnels, ce qui génère et maintient de la valeur pour les actionnaires. Le conseil participe activement à la gestion stratégique des questions de responsabilité d'entreprise et reçoit régulièrement des rapports sur la performance.

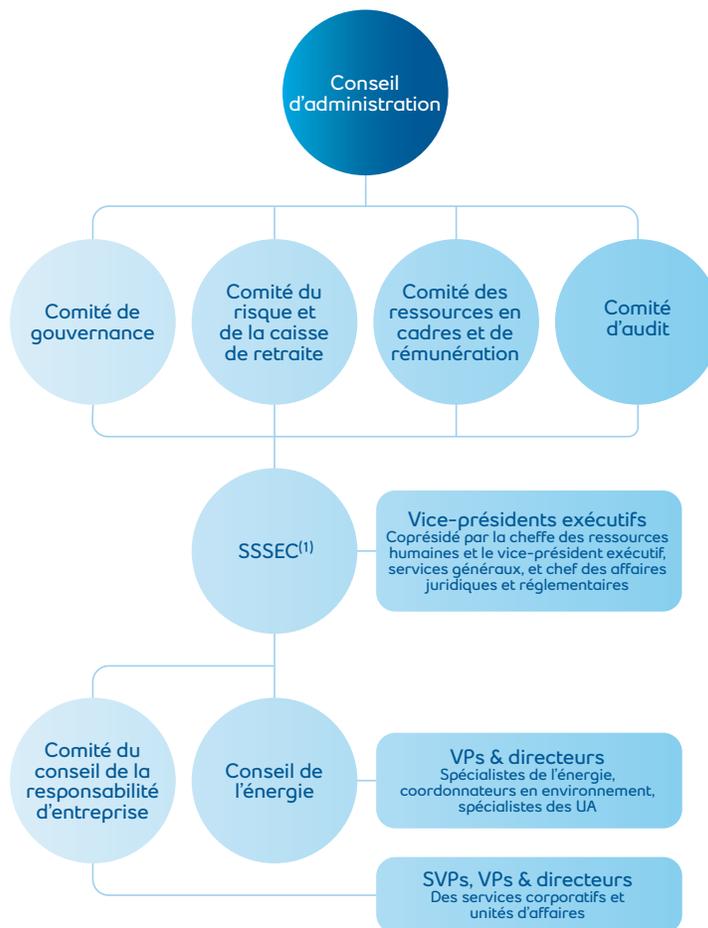
Le conseil d'administration a établi une structure d'autorité claire pour la supervision de nos programmes de responsabilité d'entreprise et de notre approche visant les pratiques liées aux facteurs ESG, la responsabilité première relevant de divers comités.

Description et responsabilités des comités du conseil

Le comité de gouvernance est responsable de la supervision de la réalisation de la raison d'être de notre entreprise, de notre stratégie liée aux facteurs ESG (incluant notre stratégie liée aux changements climatiques) et de l'information à communiquer sur ce sujet, ce qui comprend l'intégration des facteurs ESG à notre stratégie ainsi que la surveillance et la mise en œuvre des programmes, des objectifs et des initiatives clés en matière d'ESG. Il est également responsable de nos pratiques et de nos politiques de gouvernance, y compris celles relatives à la conduite des affaires et à l'éthique. Il approuve la section sur le survol stratégique de l'entreprise présentée dans le rapport annuel intégré. Le comité de gouvernance reçoit des mises à jour ESG trimestrielles.

Le comité du risque et de la caisse de retraite est responsable de surveiller le cadre de gouvernance sur les risques de l'entreprise et son exposition aux enjeux liés aux ESG pouvant entraîner des impacts opérationnels, financiers, juridiques ou de réputation importants. Il est notamment responsable des risques liés à la sécurité (y compris la gouvernance des données, la sécurité de l'information et la cybersécurité), de la continuité des activités et des risques environnementaux (y compris ceux liés au changement climatique). Le comité du risque et de la caisse de retraite reçoit de la part de la direction des rapports trimestriels sur la sécurité, la sécurité de l'information et l'environnement, et il effectue au moins un examen annuel détaillé des programmes de Bell en matière de sécurité, de sécurité de l'information et d'environnement.

Le comité des ressources en cadres et de rémunération (comité de rémunération) a le mandat de surveiller les questions relatives aux ressources humaines, notamment les pratiques visant à assurer un milieu de travail respectueux, les programmes liés à la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance, les résultats de notre enquête auprès de l'équipe Bell, les droits de la personne et les pratiques en matière de santé et de sécurité. Depuis 2020, le comité de rémunération a officiellement ajouté des cibles ESG aux mesures de rendement de l'entreprise dans le cadre du programme de rémunération incitative à court terme et le régime d'intéressement annuel. En 2022, pour refléter la façon dont les facteurs ESG s'inscrivent dans la stratégie globale de l'entreprise, des mesures liées aux facteurs ESG ont été intégrées relatives à nos impératifs stratégiques. Ces mesures représentent au moins 30 % de la note globale pour les impératifs stratégiques.



(1) Comité de surveillance de la santé et sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la conformité

La note pour les impératifs stratégiques représente 40 % de l'indice de rendement de l'entreprise pris en compte dans le régime d'intéressement annuel. Le comité de rémunération examine les mesures et les cibles détaillées, les approuve au début de l'année et suit les progrès réalisés pendant l'année. Puis, il suit les progrès réalisés tout au long de l'année. De plus, 30 % des primes annuelles des vice-présidents exécutifs sont liées à des objectifs personnels qui portent sur divers aspects de la responsabilité d'entreprise. Parmi ceux-ci, on retrouve la gouvernance et l'éthique d'entreprise, les indicateurs de performance clés, tels que les investissements communautaires, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), la recertification de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'engagement des membres de l'équipe, la fréquence des accidents ayant entraîné un arrêt de travail et la gestion des déchets. Ces indicateurs sont présentés à la section sur les [indicateurs clés](#) et les résultats de la présente fiche d'information.

Le comité d'audit surveille les questions importantes liées aux facteurs ESG qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière à présenter et examine les activités d'audit en lien avec les politiques et les programmes ESG. Il approuve également les informations sur les risques et les hypothèses que nous présentons relativement aux risques liés à la divulgation.

Description et responsabilités du comité de vice-présidents exécutifs

Comité de surveillance de la santé et sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la conformité (SSSEC)

À l'appui du conseil, le comité SSSEC a comme mandat de déployer tous les efforts nécessaires pour que notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise soit bien intégrée à l'échelle de l'entreprise afin de réduire les risques au minimum et d'optimiser les occasions d'affaires. Il cherche à s'assurer que tous les risques pertinents sont adéquatement identifiés et que les mesures d'atténuation sont bien intégrées dans l'entreprise, avec la mise en place des ressources suffisantes pour les appuyer. Bell concentre ses efforts sur l'application de mesures pour maintenir la continuité de ses activités et la sécurité des membres de son équipe, ainsi que sur une structure de gouvernance pour ces mesures d'adaptation. Nous surveillons également les projets de loi de politiques et de règlements actuels ou à venir qui pourraient affecter l'entreprise. Puis, nous faisons état de cette information auprès de notre comité SSSEC interne.

Le comité SSSEC identifie périodiquement les risques liés à la santé et à la sécurité, à la sûreté, à l'environnement et à la conformité. Aussi, il veille à ce que ces risques soient gérés au moyen de programmes efficaces, mis en œuvre au sein des unités d'affaires. Le comité est présidé conjointement par le chef des ressources humaines et vice-président exécutif, Services généraux et le chef des affaires juridiques et réglementaires, qui relèvent tous deux du comité du risque et de la caisse de retraite, du comité de gouvernance et du comité des ressources en cadres et de rémunération du conseil d'administration, conformément à leurs chartes de comité respectives.

Les membres du comité SSSEC comprennent un nombre important des plus hauts dirigeants de Bell, notamment le chef des affaires financières, le chef du développement technologique et de l'information et le président de groupe, Expérience client.

Description et responsabilités des comités de vice-présidents et premiers vice-présidents

Comité du conseil d'administration de la responsabilité d'entreprise (Conseil de la responsabilité d'entreprise)

Afin de favoriser l'évolution de notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise, nous avons mis sur pied un Conseil de la responsabilité d'entreprise interne. Il est composé d'environ 50 dirigeants de Bell (direction, vice-présidence et première vice-présidence). Le Conseil de la responsabilité d'entreprise se réunit trimestriellement et ses responsabilités sont les suivantes :

- intégrer les enjeux de responsabilité d'entreprise à la stratégie d'entreprise et aux stratégies d'affaires;
- aider à cerner les occasions d'améliorer notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise;
- établir les principales mesures de rendement;
- soutenir la communication en matière de responsabilité d'entreprise;
- répondre aux préoccupations des parties prenantes;
- soutenir diverses initiatives en matière de responsabilité d'entreprise.

Le Conseil de la responsabilité d'entreprise est également responsable de la préparation et de l'examen, le cas échéant, de l'information contenue dans nos communications en matière d'ESG. Le Conseil de la responsabilité s'est doté de procédures relatives à l'information sur les facteurs ESG. Elles portent notamment sur les contrôles internes et l'obligation de faire examiner et approuver l'information sur les facteurs ESG par les membres du conseil d'administration et les vice-présidents. Le Conseil de la responsabilité d'entreprise présente ses constatations au Comité de divulgation et de conformité de BCE.

Des rapports sur les progrès réalisés sont fournis au comité SSSEC.

En travaillant ensemble, les membres de cette équipe se mobilisent pour favoriser la création de valeur à long terme pour toutes les parties prenantes.

Comité du conseil d'administration de l'énergie (Conseil de l'énergie)

Créé en 2008, le Conseil de l'énergie est un comité de haute direction mandaté par le comité SSSEC afin d'assurer la surveillance de la consommation et des coûts énergétiques totaux de Bell, de réduire au minimum les risques financiers et de réputation et de maximiser les occasions d'affaires. Ce comité explore et supervise la mise en œuvre de technologies visant à améliorer l'efficacité énergétique de Bell. À cette fin, il évalue l'efficacité énergétique liée à nos installations (immeubles, réseau et infrastructure des technologies de l'information), à notre parc de véhicules et à nos déplacements d'affaires. Il surveille également le progrès réalisé pour atteindre les cibles en matière de réduction des émissions de GES et d'engagement des fournisseurs. Ce comité est présidé par le vice-président, Sécurité et responsabilité d'entreprise et ses membres comprennent des vice-présidents, des directeurs, des gestionnaires et des spécialistes des unités d'affaires.

Cadre de gestion des risques GRI 102-20, 102-26, 102-29, 102-31

Environnement de risque et de contrôle

Nous croyons que la gestion proactive des risques est le fondement d'une bonne responsabilité d'entreprise.

Tandis que la responsabilité du programme de surveillance des risques de Bell incombe au conseil, les unités d'affaires jouent un rôle primordial dans l'identification et la gestion des risques en amont. Ces unités sont appuyées par divers groupes de soutien au sein de l'entreprise, qui fournissent une expertise indépendante et collaborative pour soutenir l'implantation des méthodes de gestion des risques.

Trois lignes de défense pour mettre en œuvre notre stratégie

Première ligne de défense – unités d'affaires

Les équipes de direction de nos unités d'affaires doivent comprendre les activités de leur unité et les risques ESG connexes. Lorsque des risques surgissent dans l'environnement commercial, nous en discutons avec diverses instances bien établies pour bien cerner les tenants et les aboutissants et tenter de voir si ces risques sont susceptibles de toucher notre entreprise. Les dirigeants et cadres supérieurs de l'entreprise effectuent également des examens réguliers de la performance.

Notre système de gestion environnementale (SGE) et notre système de gestion de l'énergie (SGEn) nous fournissent des cadres qui guident plus de 180 membres de l'équipe (incluant notre équipe de direction) et les obligent à rendre des comptes en ce qui a trait aux questions de responsabilité d'entreprise. Toutes les personnes occupant des postes dans les unités d'affaires régies par le SGE, de la vice-présidence à la coordination, Environnement, sont responsables du rendement des portefeuilles de responsabilité d'entreprise attribués et gérés dans les SGE et le SGEn.

En 2009, Bell est devenue la première société de communications en Amérique du Nord à avoir obtenu pour son SGE la certification ISO 14001⁽¹⁾ accordée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). De plus, en 2020, Bell est devenue la première entreprise de communications nord-américaine à obtenir la certification ISO 50001 pour un système de gestion de l'énergie (SGEn)⁽²⁾.



- (1) Notre certification ISO 14001 porte sur la surveillance par Bell Canada du système de gestion environnementale qui concerne l'élaboration de politiques et de procédures visant la prestation de services sur fil, sans fil, de télévision, Internet, large bande, de connectivité, d'hébergement de données, d'informatique en nuage, de radiodiffusion ainsi que de médias numériques, en plus des fonctions administratives connexes.
- (2) Notre certification ISO 50001 porte sur le programme de gestion de l'énergie de Bell Canada qui concerne les activités liées aux services de gestion immobilière, de gestion de parc de véhicules, de radiodiffusion et de médias numériques, sur fil, sans fil, de télé, Internet, de connectivité, large bande, d'hébergement de données et d'informatique en nuage, en plus des fonctions administratives générales connexes. Nous sommes la première société nord-américaine de communications à avoir obtenu une telle certification.

Deuxième ligne de défense – groupes de soutien

Le chef des ressources humaines et vice-président exécutif, services généraux, supervise directement, aussi, l'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement, qui s'occupe des initiatives en matière de responsabilité d'entreprise. En outre, 30 % de la rémunération des cadres de cette équipe est partiellement liée à des objectifs sociaux et environnementaux.

L'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement de Bell est responsable de veiller à ce que l'entreprise conserve ses certifications ISO 14001 et ISO 150001. Elle est aussi responsable de l'amélioration continue de notre stratégie liée aux facteurs ESG et de l'application de nos contrôles internes et procédures de certification liés aux facteurs ESG, que le Conseil de la responsabilité d'entreprise est chargé de superviser.

Nous appliquons également rigoureusement une approche stratégique globale en matière de gestion de la responsabilité d'entreprise. Chaque trimestre, les membres du Conseil de la responsabilité d'entreprise, dont font partie des vice-présidents et d'autres représentants de la direction des principales unités d'affaires, se réunissent pour discuter des faits nouveaux, suivre notre performance et identifier les risques associés aux enjeux de responsabilité d'entreprise.

Troisième ligne de défense – certification

Le groupe d'audit interne offre une autre forme d'expertise et de certification en examinant notre structure de gestion des risques et son application au sein de l'entreprise et en la soumettant à des tests. Son rôle est aussi de présenter au comité d'audit des rapports offrant une perspective indépendante de la situation sur le plan des risques et du contrôle au sein de l'entreprise. Pris ensemble, ces éléments constituent ce que l'on peut qualifier de « trois lignes de défense » pour la gestion des risques, en accord avec les pratiques exemplaires de l'industrie et les recommandations de l'Institute of Internal Auditors.

Bien que le cadre de gestion des risques décrit dans la présente fiche d'information soit en accord avec les meilleures pratiques de l'industrie, rien ne garantit qu'il permettra d'empêcher la survenance d'événements susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation.

3. Déterminer les attentes des parties prenantes en matière de responsabilité d'entreprise et y répondre

Déterminer nos enjeux importants

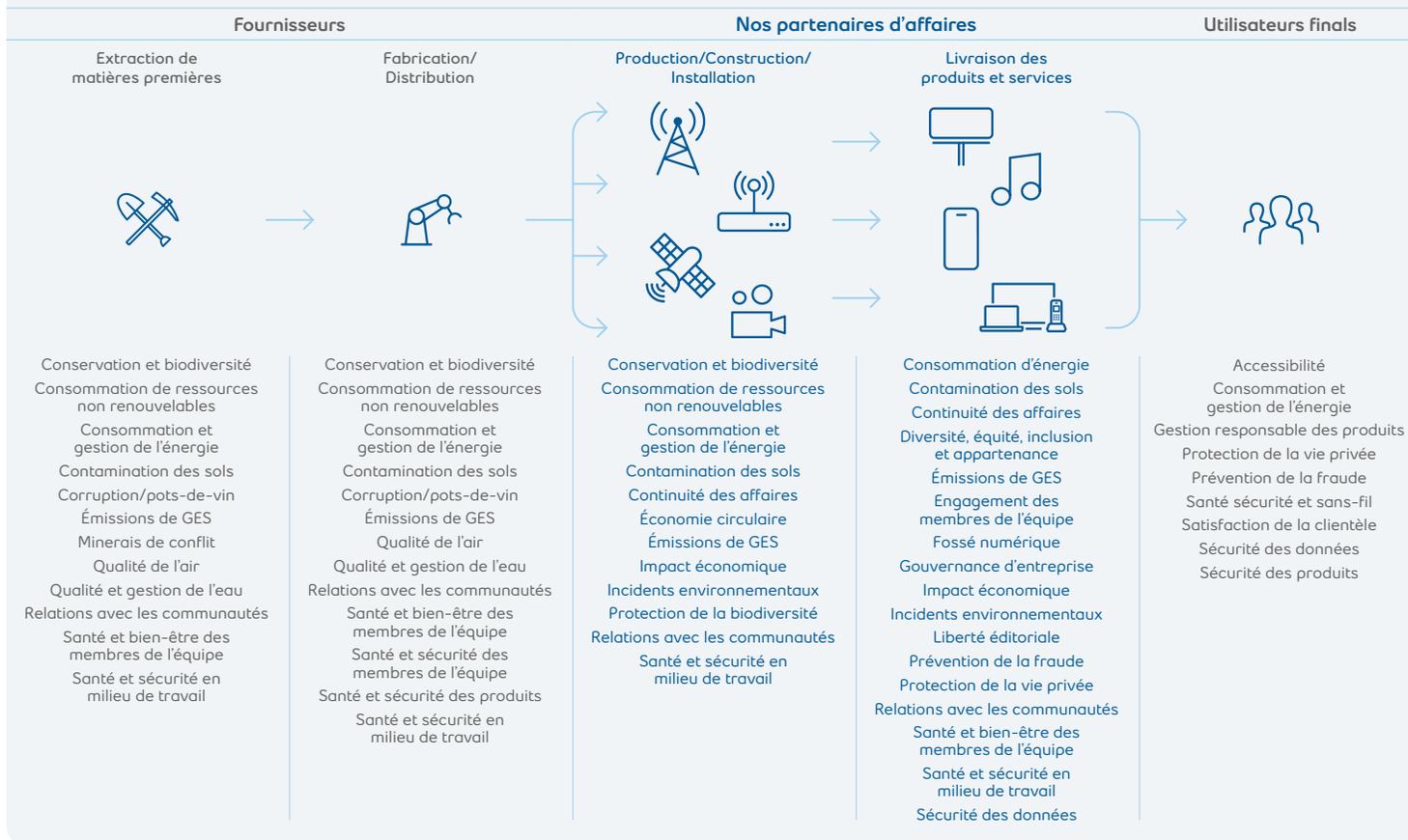
Notre compréhension des enjeux prioritaires en matière de responsabilité d'entreprise, du point de vue de nos parties prenantes, constitue le fondement de notre stratégie d'entreprise, de la façon dont nous investissons dans nos ressources et de notre rapport sur nos activités et nos efforts en matière de responsabilité d'entreprise.

Responsabilité d'entreprise et chaîne de valeur **17** GRI 2-6

Il devient de plus en plus important d'avoir une vue globale de l'ensemble de la chaîne de valeur d'une entreprise pour établir de saines pratiques d'exploitation. L'impact des questions climatiques et la disponibilité des équipements et des membres de l'équipe sont de bons exemples des risques liés à la chaîne de valeur. Chez Bell, nous mettons tout en œuvre pour continuer d'élargir et d'approfondir notre connaissance des acteurs et des enjeux propres à notre chaîne de valeur. Bien que nos activités et notre sphère d'influence se limitent aux frontières de notre pays, nous participons, avec d'autres membres de notre secteur et d'autres industries, à des groupes de travail internationaux. Parmi eux, on retrouve la Global Enabling Sustainability Initiative ([GeSI](#)), le Global System for Mobile Communications ([GSMA](#)) Climate Action and Circular Economy Taskforces et le Pacte mondial des Nations Unies ([PMNU](#)). C'est ce qui nous permet de bien faire entendre notre voix.

Le secteur des télécommunications et des médias est le fondement même du partage de l'information d'ordre social et économique et du commerce. Dans cette industrie plus importante que jamais et qui ne cesse de croître et de progresser, Bell est un fournisseur majeur d'une infrastructure indispensable pour offrir des services de qualité à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. Nous sommes donc fermement convaincus que nous devons gérer certains enjeux en matière de responsabilité d'entreprise de façon stratégique.

Chaîne de valeur de Bell



Enjeux prioritaires pour Bell en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

GRI 102-47, 3-2, 3-3

Bell s'emploie à améliorer constamment sa capacité à répondre aux besoins de ses parties prenantes, notamment par le truchement de ses objectifs en matière de responsabilité d'entreprise. Conformément à cet objectif, nous recueillons des informations auprès de nos parties prenantes sur les enjeux en matière de responsabilité d'entreprise qui comptent le plus pour eux. Nous échangeons avec nos diverses parties prenantes sur les enjeux identifiés comme prioritaires. Nous maintenons notre engagement continu avec nos parties prenantes grâce à la collaboration et en mettant à profit leur expertise, leur perspective et leur influence afin d'améliorer notre performance et de trouver de nouvelles solutions aux défis que nous avons en commun.

En 2021, nous avons évalué l'engagement des parties prenantes en menant une enquête auprès de nos principales parties prenantes sur des thèmes touchant la responsabilité d'entreprise. Cet échantillon était composé de membres d'équipes internes (membres de l'équipe syndiqués, cadres ainsi que divers directeurs et vice-présidents) et de groupes externes (clients, investisseurs, fournisseurs, groupes gouvernementaux, organismes sans but lucratif, partenaires communautaires et établissements d'enseignement). Cette analyse a exploré une multitude de priorités touchant sept thèmes : changements climatiques, économie circulaire et utilisation des ressources naturelles, Personnel et culture, satisfaction de la clientèle et fiabilité du réseau, impact socioéconomique, éthique commerciale et produits et services issus de pratiques responsables. Chaque thème englobait plusieurs sujets connexes, ce qui nous a permis d'aborder de nombreux sujets dont près de 50 priorités différentes. Nous avons également demandé à nos parties prenantes de nous indiquer les Objectifs de développement durable (ODD) sur lesquels Bell peut avoir l'impact le plus marqué. Nous avons l'intention de mener une nouvelle analyse auprès de nos parties prenantes en 2023.

Cette analyse nous a permis d'analyser notre impact selon deux angles. Nous avons demandé aux répondants d'identifier les enjeux ayant le plus grand impact sur la valeur d'entreprise de Bell, ainsi que sur la société et l'environnement. Les réponses reçues lors de cet exercice ont influé sur les sujets traités dans la présente fiche d'information. Les résultats de cet exercice sont présentés aux pages suivantes.

Thèmes et enjeux que nous avons abordés avec les parties prenantes :

Thèmes	Enjeux
Changements climatiques	Gestion des émissions de GES, risques et occasions liés aux changements climatiques, gestion de l'énergie, parc de véhicules plus sobre en carbone, écoefficacité opérationnelle (bâtiments verts) et technologie numérique permettant à la société de passer à une économie à faibles émissions de carbone grâce aux produits et services de l'entreprise.
Économie circulaire et utilisation des ressources naturelles	Déchets électroniques et produits en fin de vie, gestion des déchets, programmes de reprise de produits, emballages, gestion de l'eau et biodiversité.
Personnel et culture	Bien-être, santé et sécurité, fidélisation et rétention des talents, diversité et inclusion, formation et carrière, liberté d'association, intégration numérique et engagement des membres de l'équipe.
Satisfaction de la clientèle et fiabilité du réseau	Protection des données, sécurité de l'information, fiabilité du réseau et résilience face aux perturbations, accessibilité et disponibilité, sécurité en ligne et service à la clientèle et satisfaction.
Impact socioéconomique	Embauche locale, intervention et secours en cas de catastrophe, investissements communautaires, partenariats communautaires, participation des parties prenantes, contribution indirecte à l'économie, contributions fiscales et valeur économique directe générées et distribuées.
Éthique commerciale	Liberté éditoriale/liberté d'expression, comportement concurrentiel et Internet ouvert, marketing et publicité responsables et transparentes, technologie responsable et conformité réglementaire.
Produits et services responsables	Sécurité des produits, impacts environnementaux des produits et services, avantages sociaux des produits et services, droits de la personne, innovation des produits et services, sélection des fournisseurs et numérisation des secteurs/facteurs de numérisation de la société.

Les résultats de cette analyse ont permis de cerner les sujets prioritaires que nous abordons dans notre rapport annuel intégré.

Selon les parties prenantes, les priorités en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sur lesquelles Bell pourrait avoir l'impact le plus marqué sont les suivantes :

Enjeux clés selon les parties prenantes



Changements climatiques

Émissions de GES	● ★
Gestion de l'énergie	● ★
Technologie numérique favorisant une transition vers une économie à faibles émissions de carbone	● ★
Parc automobile sobre en carbone	●
Risques et occasions liés aux changements climatiques	●



Personnel et culture

Bien-être	● ● ★
Diversité, équité, inclusion et appartenance	● ● ● ★



Satisfaction de la clientèle et fiabilité du réseau

Fiabilité du réseau	● ● ★
Confidentialité des données	● ● ★
Sécurité de l'information	● ● ★
Satisfaction de la clientèle	● ● ★



Économie circulaire

Déchets électroniques	● ● ★
Gestion des déchets	● ● ★

Vous trouverez davantage d'informations sur ces sujets dans notre [Rapport annuel intégré](#).

Autres enjeux pertinents

Changements climatiques

Immeubles durables	●
--------------------	---

Économie circulaire

Programmes de reprise	● ● ★
Emballages	●

Personnel et culture

Attraction et rétention des talents	●
Santé et sécurité	● ● ★
Formation et développement de carrière	●

Satisfaction de la clientèle et fiabilité du réseau

Accessibilité et disponibilité	● ● ★
--------------------------------	-------

Impact socioéconomique

Investissements communautaires	● ● ★
Partenariats communautaires	●
Emplois locaux	●

Éthique commerciale

Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement	● ●
------------------------------------------------------	-----

Produits et services responsables

Impacts environnementaux des produits et services	● ● ★
Innovation en matière de produits et services	●
Impacts sociaux des produits et services	●

Légende

● Nos réseaux	● Notre environnement
● Notre clientèle et nos relations	● Notre équipe
● Nos produits et services	★ Cible

Développement durable des Nations Unies

Objectifs de développement durable

Notre stratégie de développement durable est conçue pour soutenir nos impératifs stratégiques. Certains de nos efforts contribuent également à relever certains des plus grands défis mondiaux, comme le manque d'accès à l'éducation, les inégalités croissantes, le chômage élevé chez les jeunes, la migration et les conflits sans précédent, la perturbation des marchés causée par la technologie et l'intelligence artificielle, et la pression sur nos ressources naturelles. En appuyant les objectifs de développement durable, nous croyons pouvoir favoriser la création d'un monde meilleur dans lequel notre entreprise peut croître.

Les objectifs de développement durable constituent un appel à l'action de tous les pays (pauvres, riches et à revenu intermédiaire), afin de favoriser la prospérité tout en protégeant la planète. Ils mettent en exergue le fait que l'éradication de la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui favorisent la croissance économique et répondent à divers besoins sociaux, notamment en matière d'éducation, de santé, de protection sociale et de possibilités d'emploi, tout en permettant de lutter contre les changements climatiques et de protéger l'environnement.



Selon les parties prenantes, les objectifs de développement durable établis par les Nations Unies sur lesquels Bell pourrait avoir l'impact le plus marqué sont les suivants :

Objectifs Cibles

Notre apport

Objectifs de développement durable liés à La création de valeur de Bell



3.4 Réduire, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

L'initiative Bell Cause pour la cause et le soutien fourni contribuent à une vie saine et au bien-être. De plus, nos pratiques en matière de santé et de sécurité sont intégrées à notre culture. Pour finir, nous offrons une vaste gamme d'avantages aux membres de notre équipe.

Pour en savoir plus, consultez les fiches d'information [Promouvoir la diversité d'expression et un milieu inclusif, Santé et sécurité et Avantages, retraite, épargne et équité salariale](#).



8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.

8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des entreprises de toutes tailles.

8.5 Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.

8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants.

8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants et ceux qui ont un emploi précaire.

Bell offre des emplois hautement spécialisés et bien rémunérés. Les pratiques d'approvisionnement responsable de Bell et notre Code de conduite des fournisseurs traitent du travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement, et nos pratiques en matière de santé et sécurité au travail favorisent des milieux de travail sains pour tous les travailleurs. Nos programmes de prêt lié au développement durable et de placement d'obligations durables contribuent également au financement des initiatives environnementales et sociales.

Pour en savoir plus, consultez les fiches d'information [Promouvoir la diversité d'expression et un milieu inclusif, Santé et sécurité et Avantages, retraite, épargne et équité salariale](#).

Consultez notre [Code de conduite des fournisseurs](#)

Consultez notre [Cadre de financement durable](#).



9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.

Nos réseaux offrent à un nombre toujours plus grand de consommateurs et d'entreprises de toutes tailles des capacités accrues et de nouvelles possibilités de se connecter, de construire et de se croître, tout en réduisant la fracture numérique.

Bell participe à la Supergrappe axée sur l'intelligence artificielle et investit massivement en recherche et développement.

Consultez la section sur nos réseaux dans notre survol stratégique.



10.2 Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.

L'intégration des programmes liés à la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de Bell encourage l'innovation et la créativité des membres de notre équipe, plus particulièrement nos quatre grandes cibles en matière de diversité des sexes et de représentation des communautés PANDC.

Pour en savoir plus, consultez la fiche d'information [Promouvoir la diversité d'expression et un milieu inclusif](#).



11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.

11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

Nous offrons des produits et services, en particulier ceux liés à l'Internet des objets (IdO), qui permettent aux villes, aux entreprises et à d'autres organisations de réduire leurs impacts environnementaux. Nous adoptons une approche de la gestion des aspects environnementaux pour atténuer ces impacts.

Pour plus d'informations, consultez [Bell.ca/IdO](#).

Pour en savoir plus, consultez les fiches d'information [Émissions atmosphériques](#), [Biodiversité et écosystèmes](#), [Protection des sols et de l'eau](#), [Immobilier durable](#), [Économie circulaire](#) et [Atténuer les changements climatiques](#).



12.2 Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

12.4 Instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie.

12.5 Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

12.6 Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.

Bell se tourne vers une approche d'économie circulaire qui intègre la consommation durable ainsi que la gestion et la réduction des déchets.

Pour en savoir plus, consultez la fiche d'information [Économie circulaire](#).



13.1 Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification.

13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

Nous visons à réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de GES pour contribuer à atténuer les changements climatiques. Nous mettons également en œuvre des mesures pour nous adapter aux impacts de ces derniers, et pour façonner nos stratégies actuelles et futures. Nous avons établi des cibles basées sur la science approuvées par l'initiative Science Based Targets afin de soutenir nos objectifs de lutte contre les changements climatiques.

Consultez le [Rapport GIFCC sur les risques et occasions de BCE liés aux changements climatiques](#).

Pour en savoir plus, consultez la fiche d'information [Atténuer les changements climatiques](#).



17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels et renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications.

Nous encourageons les partenariats favorisant un avenir durable.

Pour en savoir plus sur notre collaboration avec les communautés autochtones, consultez la fiche d'information [Promouvoir la diversité d'expression et un milieu inclusif](#).

Pour en savoir plus sur notre collaboration avec les communautés locales lors du déploiement de notre réseau, consultez la fiche d'information [Santé et sécurité et acceptabilité sociale de nos réseaux sans-fil](#).

Objectifs de développement durable auxquels Bell peut contribuer



4.3 Faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

4.b Augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle et les cursus dans les secteurs de l'informatique et des technologies de l'information.

4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

Nous mettons l'accent sur le développement individuel en offrant un environnement et une culture d'apprentissage solides. Nous offrons des outils, des programmes et du contenu de premier ordre pour que chaque membre de l'équipe ressente un plus grand sentiment d'appartenance et soit en mesure de s'épanouir et d'exercer une influence.

Consultez la fiche d'information [Participation, apprentissage et développement](#).



5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

5.b Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.

Nous favorisons l'égalité des sexes et l'intégrons dans notre culture. Nous prenons également des mesures pour atteindre l'équité salariale entre les sexes et la diversité des genres au sein de l'équipe de direction.

Consultez la fiche d'information [Participation, apprentissage et développement](#).

Consultez les fiches d'information [Promouvoir la diversité d'expression et un milieu inclusif](#) et [Avantages, retraite, épargne et équité salariale](#).



6.3 Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses.

6.4 Augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau.

Nous surveillons notre consommation d'eau et les émanations liées à nos activités.

Consultez la fiche d'information [Protection des sols et de l'eau](#).



15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides

15.a Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement.

15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.

Nous protégeons les écosystèmes terrestres en prévenant l'appauvrissement de la biodiversité là où nos activités ont un impact et prenons des mesures de restauration de la biodiversité.

Consultez les fiches d'information [Protection des sols et de l'eau](#) et [Biodiversité et écosystèmes](#).



16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.

16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Nous avons des pratiques de gouvernance qui favorisent les comportements éthiques et nous prenons également des mesures pour protéger, équiper et soutenir les jeunes et les collectivités.

Consultez les fiches d'information [Éthique et droits humains](#) et [Soutenir et munir nos enfants et collectivités](#).

Changements climatiques

Il existe un consensus scientifique international sur le fait que les émissions de GES contribuent fortement aux changements climatiques et que les entreprises ont la responsabilité de contribuer à la lutte contre le changement climatique et de s'adapter à ses conséquences. La consommation d'énergie est une composante importante des solutions de services d'affaires de notre secteur qui entraîne des émissions de GES associées aux changements climatiques. Cette composante est de plus en plus importante à mesure que les réseaux s'agrandissent pour soutenir l'utilisation croissante des services de données sur fil et sans fil, comme l'Internet, l'hébergement de données et d'autres services fournis sur les appareils, comme les téléphones intelligents, les tablettes, ainsi que d'autres produits connectés. Tous ces services consomment des volumes de données en croissance rapide, et nécessitent une interconnexion entre les réseaux sociaux, l'infonuagique, la télé mobile, ainsi que le commerce et les services bancaires mobiles. Ces services consomment tous des ressources réseau, ce qui a une incidence sur l'empreinte carbone de l'entreprise.

Nous sommes également touchés par une utilisation croissante des centres de données par les entreprises pour transférer leurs applications et leurs services vers l'infonuagique. Cela permet à des fournisseurs comme Bell d'offrir toujours plus d'outils et de services professionnels à la clientèle d'affaires tout en optimisant l'efficacité de leurs réseaux et de leurs activités. Avec le temps, cette virtualisation touchera des éléments de réseau d'accès à la fois fixes et sans fil, alors que de plus en plus de fonctions seront transférées de l'établissement du client vers des installations centralisées exploitées par des fournisseurs de services. Par conséquent, ces derniers consommeront plus d'énergie, tandis que leurs clients verront leur consommation d'énergie diminuer. Ce transfert devrait entraîner à plus long terme une réduction nette de la consommation globale d'énergie à mesure que les activités virtuelles remplaceront les activités physiques et que les grandes plateformes exploitées par les fournisseurs de services gagneront en efficacité.

De plus, le fait d'offrir une technologie qui permettra une transition vers une économie numérique à faibles émissions de carbone joue un rôle crucial dans la façon dont Bell peut changer les choses grâce à ses produits et services. L'émergence de nouvelles applications d'Internet des objets (IdO) dans le marché de détail et dans les transports contribuera à accroître la demande pour la transmission de données. Ces applications comprennent la voiture connectée, le suivi des actifs et la télésurveillance, pour n'en nommer que quelques-unes. La croissance de la consommation de données sans fil entraîne à elle seule une augmentation des besoins en énergie des fournisseurs de services pour alimenter leurs réseaux, faisant de l'efficacité énergétique un enjeu important pour l'ensemble de notre industrie.

L'impact de Bell sur les changements climatiques n'est pas seulement lié à son offre de produits et services, mais aussi à ses besoins courants sur le plan de l'exploitation. Le parc de véhicules et le portefeuille immobilier de Bell, parmi d'autres groupes d'exploitation, contribuent grandement à l'empreinte carbone de l'entreprise. Afin de faciliter la gestion de l'empreinte de Bell sur l'environnement et nos communautés, les systèmes de gestion de l'énergie et de l'environnement ont été certifiés conformes aux normes ISO.

Les changements climatiques présentent un risque croissant, et l'évaluation de leurs répercussions nous permet de mieux planifier l'avenir.

Pour en savoir plus, consultez notre [Rapport GIFCC sur les risques et occasions de BCE liés aux changements climatiques](#).

Pour en savoir plus, consultez la section portant sur l'environnement de notre rapport annuel intégré et la fiche d'information [Atténuer les changements climatiques](#).

Satisfaction de la clientèle et fiabilité du réseau

Le marché des communications du Canada est plus dynamique et concurrentiel que jamais. Promouvoir l'expérience client est l'un des impératifs stratégiques principaux à l'échelle de la société. Chaque membre de l'équipe de Bell doit mettre l'accent sur ce qui sert au mieux les intérêts de la clientèle dans le cadre de tous les programmes et initiatives importants. Ce principe contribue à augmenter et à fidéliser la clientèle alors que nous continuons de travailler sur les autres impératifs principaux.

La vie des Canadiens et des Canadiennes dépend de plus en plus de la technologie numérique et elle nécessite un accès à l'écosystème numérique. En effet, la population s'en sert pour apprendre, travailler, socialiser et accéder aux services essentiels. Un accès à Internet haute vitesse fiable et abordable est devenu essentiel puisqu'il s'agit d'un facteur clé pour améliorer le bien-être de la société et aider à réduire le fossé numérique en fournissant une accessibilité pour tous. Des réseaux de communication fiables sont essentiels pour assurer la transition d'une économie axée sur les ressources à une économie numérique et sophistiquée fondée sur les connaissances, dans les grandes et les petites collectivités. Les investissements de Bell permettent à un plus grand nombre de consommateurs de communiquer plus facilement avec leurs familles et leurs amis. De plus, ils leur offrent des occasions d'apprentissage à distance et de divertissement, et

aident les entreprises et les collectivités à fonctionner plus efficacement et à croître au sein d'une économie numérique. En outre, nos investissements stimulent l'innovation dans l'ensemble de l'écosystème numérique canadien et soutiennent la croissance de nos fournisseurs et de nos partenaires.

Les dispositifs connectés à Internet deviennent plus nombreux et intelligents, et les volumes de données transmises augmentent. Dans ce contexte, les fournisseurs de services comme Bell doivent s'efforcer de toujours améliorer la sécurité de l'information. Pour ce faire, nous avons recours à une protection et à une gouvernance efficaces des systèmes, des applications et des entrepôts de données. Cet aspect est vital pour le fonctionnement sécurisé des réseaux et des entreprises, et d'une importance capitale pour la clientèle. Comme les membres de l'équipe, le gouvernement et la société, les clients s'attendent à ce que nous fassions tout en notre pouvoir pour protéger leur identité et leurs renseignements personnels.

La clientèle est bien consciente des menaces à la sécurité et de l'importance capitale de protéger les renseignements personnels. Aussi, elle s'attend à ce que la vie privée soit protégée lors de l'utilisation des services sans fil, Internet et médias. Ces préoccupations et ces attentes ont attiré l'attention des législateurs et des organismes de réglementation, et des modifications des lois sur la protection des renseignements personnels ont été proposées dans un certain nombre de territoires canadiens. La surveillance réglementaire dont font l'objet l'utilisation, la collecte et la divulgation des renseignements personnels s'est intensifiée au Canada. Les efforts soutenus de Bell dans ce domaine s'inscrivent dans notre stratégie visant à promouvoir l'expérience client. Les entreprises font face à un nombre croissant de menaces à la sécurité, ce qui donne lieu à de nouvelles normes et réglementations. Pour protéger notre part de marché et notre réputation, nous devons être en mesure d'identifier les risques liés à la sécurité de l'information et de prendre les mesures nécessaires à temps. Ces efforts contribuent à l'expérience client tout en réduisant notre exposition aux cyberattaques. Se prémunir contre les violations de données réduit aussi les frais juridiques et les coûts engagés pour régler les incidents de sécurité. Cette façon de faire s'aligne sur notre impératif stratégique de gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace.

Pour en savoir plus, consultez la section portant sur nos réseaux et nos relations de notre [Rapport annuel intégré](#).

Personnel et culture

Nous croyons que tout le monde mérite un environnement de travail respectueux, positif, professionnel et enrichissant. Investir dans notre équipe et soutenir son engagement est un impératif stratégique qui reconnaît qu'une équipe dynamique et engagée est essentielle à notre succès. L'équipe de Bell est primordiale à la réussite de notre entreprise, car elle nous permet de concrétiser notre raison d'être, qui consiste à transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde, tout en contribuant au mieux-être des collectivités partout au pays. Afin de favoriser le bien-être des membres de notre équipe, nous croyons qu'il est essentiel de mobiliser notre personnel et de favoriser un environnement inclusif.

Les organisations qui ont intégré des programmes de diversité, d'équité, d'inclusion et d'appartenance sont en mesure de favoriser l'innovation et la créativité des membres de leur équipe, d'élargir le bassin des talents et d'accroître la satisfaction des individus. Bell est déterminée à créer un milieu de travail inclusif, équitable et accessible où tous les membres de l'équipe se sentent valorisés, respectés et soutenus, et où ils peuvent réaliser leur plein potentiel. Une équipe diversifiée et un milieu de travail véritablement inclusif ont pour effet de stimuler l'innovation et la créativité, de refléter davantage la clientèle que nous servons et d'accroître l'engagement des membres de l'équipe.

Pour en savoir plus, consultez la section portant sur notre personnel de notre [Rapport annuel intégré](#) et la fiche d'information [Promouvoir la diversité d'expression et un milieu inclusif](#).

Économie circulaire

L'économie circulaire permet aux organisations de repenser le modèle d'affaires linéaire traditionnel consistant à « prendre, fabriquer, jeter », en les invitant à mettre en œuvre des solutions pour dissocier la croissance et l'accélération de la consommation de matières premières et ainsi réduire l'impact environnemental de leurs activités. La réduction des déchets est au cœur de notre objectif d'augmenter notre efficacité opérationnelle et s'aligne sur les valeurs et les attentes de notre personnel et de notre clientèle. Le modèle d'économie circulaire permet à Bell de voir les déchets comme une ressource, ce qui a des bénéfices à la fois environnementaux et économiques. En adoptant ce modèle, nous espérons limiter notre consommation de matières premières et maximiser la longévité de nos actifs et de nos ressources.

Depuis quelques années, nous avons adopté plusieurs initiatives pour réduire l'utilisation de matériaux neufs dans le cadre de nos activités. Par exemple, des ateliers de réparation internes dans certains centres de travail permettent de réparer des outils et des échelles et de récupérer des bobines de câble. Grâce à ces initiatives, Bell peut diminuer sa consommation et réduire au minimum ses achats de matériaux neufs. C'est ce qui nous permet de réduire nos coûts, de maintenir une structure de coûts concurrentielle et de réduire notre empreinte environnementale au minimum.

Pour en savoir plus, consultez la section portant sur l'environnement de notre [Rapport annuel intégré](#) et la fiche d'information [Économie circulaire](#).

Répercussions du modèle d'affaires

Le modèle d'affaires d'une entreprise influe directement sur l'incidence qu'elle a sur les enjeux liés aux indicateurs ESG. La consommation d'énergie, les gaz à effet de serre (GES) et les déchets sont de bons exemples pour illustrer ce point. En général, plus une entreprise est intégrée verticalement, plus la proportion d'énergie consommée, de GES et de déchets déclarés dans ses rapports sera élevée par rapport à son secteur.

Bell en est un bon exemple. Nous voulons fournir des services de qualité à notre clientèle, maintenir un contrôle direct sur notre exploitation et favoriser une continuité des affaires qui procure des emplois sûrs et un potentiel de développement de carrière. À cette fin, nous avons réintégré verticalement bon nombre de fonctions qui, souvent, sont confiées en sous-traitance par les autres entreprises de notre industrie. Par exemple, notre exploitation mise sur des techniciens d'installation de Bell Solutions techniques (BST). De plus, bon nombre de projets de construction sont exécutés par Expertech Bâtisseur de réseaux inc. ([Expertech](#)). Ces fonctions exigent l'utilisation d'un parc de véhicules pour transporter les membres de notre équipe jusqu'aux sites des clients et des travaux. Ces activités accroissent nos émissions opérationnelles (émissions directes de GES provenant de sources contrôlées par Bell) comparativement à une entreprise de télécommunications concurrente qui confie ces activités en sous-traitance.

En outre, nous nous sommes diversifiés dans le but de faciliter la croissance durable de l'entreprise. Par exemple, nous avons créé Bell Média Inc. (Bell Média) qui comprend les actifs de radiodiffusion et d'autres actifs médias. Ces derniers ont été acquis dans le cadre d'acquisitions comme celles de CTV Globemedia Inc. ([CTV](#)), Astral Media Inc. ([Astral](#)), V et [Noovo.ca](#). L'ajout des activités de Bell Média à BCE a augmenté la consommation globale d'énergie, ce qui se reflète dans nos émissions de GES de portée 2 (émissions indirectes associées à la consommation à la consommation d'électricité, de vapeur et d'énergie pour le chauffage et la climatisation achetées), mais il ne faut pas nécessairement en conclure que les émissions de portée 2 ont augmenté par rapport aux niveaux de la période précédant l'intégration des actifs de Bell Média à BCE.

Pour en savoir plus sur les portées des émissions de gaz à effet de serre présentées dans le présent rapport, veuillez consulter le [site Web](#) du protocole sur les GES.

Notre structure intégrée influe aussi sur la quantité de déchets que nous produisons. Notre structure intégrée verticalement signifie que nous sommes responsables de la gestion des déchets créés par ces fonctions, contrairement aux entreprises qui confient ces activités en sous-traitance. Nous pourrions recourir à des sous-traitants et réduire ainsi le volume de déchets que nous dirigeons vers des sites d'enfouissement, mais cela ne réduirait pas nécessairement le taux global de récupération des déchets du secteur. En outre, en gérant nous-mêmes les déchets générés par notre réseau, nous gardons un contrôle sur des fonctions qui influent directement sur le service à la clientèle et sur l'exploitation. Les avantages d'une entreprise intégrée verticalement, même si cela augmente la responsabilité de Bell, nous permettent de contrôler, d'influencer et d'intégrer les pratiques de durabilité dans les divers secteurs de notre entreprise.

Lier nos facteurs ESG prioritaires à notre stratégie d'entreprise

Le tableau suivant illustre le lien entre notre stratégie d'entreprise et nos facteurs ESG prioritaires :

Thématique	Facteur ESG	Cible	Nos capitaux	Impératifs stratégiques
Environnementale	Gestion de l'énergie	★ Environnement	Environnement	  
	Gaz à effet de serre	★ Environnement	Environnement	  
	Réduction des déchets	★ Environnement	Environnement	  
	Économie circulaire	★ Environnement	Environnement	  
Sociale/économique	Fiabilité du réseau	★ Réseaux	Réseaux	  
	Fossé numérique	★ Réseaux, Relations avec la clientèle	Réseaux, Relations avec la clientèle	   
	Satisfaction de la clientèle	★ Relations avec la clientèle	Relations avec la clientèle	  
	Technologie numérique permettant une transition vers une économie à faibles émissions de carbone	★ Produits et services	Produits et services	  
	Investissements communautaires	★ Relations avec la communauté	Relations avec la communauté	  
	Diversité, équité, inclusion et appartenance	★ Équipe	Équipe	  
	Bien-être des membres de l'équipe	★ Équipe	Équipe	  
	Engagement des membres de l'équipe	★ Équipe	Équipe	  
Gouvernance	Confidentialité des données	★ Réseaux	Réseaux	  
	Sécurité de l'information	★ Réseaux	Réseaux	  

1  Bâtir les meilleurs réseaux

2  Accélérer la croissance grâce à des services innovateurs

3  Offrir le contenu le plus captivant

4  Promouvoir l'expérience client

5  Gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace

6  Investir dans notre équipe, soutenir son engagement et créer un avenir durable

Répondre à l'évolution des attentes des parties prenantes en matière de responsabilité d'entreprise GRI 102-40, 42, 43, 44

Rendre compte de ce que nos parties prenantes veulent savoir est au cœur de notre stratégie de communication en matière d'ESG chez Bell. À mesure que le monde change et que la divulgation d'informations extrafinancières évoluent, nous nous efforçons de tenir compte des tendances et des enjeux les plus récents qui intéressent nos parties prenantes.

Indicateurs clés et principaux résultats

Nous prenons des mesures pour répondre aux attentes de nos parties prenantes, en établissant des cibles pour mesurer notre performance et nos progrès.

Performance solide et à la hausse

Parmi les divers facteurs abordés dans la présente fiche d'information, nous avons déterminé plusieurs indicateurs clés de rendement prioritaires. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous un résumé de nos progrès en vue de la réalisation de nos cibles pour 2022. Nos indices relatifs à la Global Reporting Initiative (GRI), aux ODD, au PMNU, au Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et au Forum économique mondial (FEM) sont accessibles dans la section [Responsabilité](#) du site Web de BCE.

Capital	Facteur	Cible	Vérification	Performance en 2022	Écart A/A	Tendance	GRI	ODD	PMNU	SASB	FEM	Lien entre facteurs ESG et paie
Équipe	Bien-être des membres de l'équipe	90% des leaders ayant terminé la formation de base obligatoire sur la santé mentale	PwC	91%	-1 point de pourcentage	Atteinte	403-6, 404	3, 4	-	-	Oui	Oui
Équipe	Fréquence des accidents ayant entraîné un arrêt de travail	Présenter notre indice de fréquence des accidents ayant entraîné un arrêt de travail chaque année	PwC	1,11	Amélioration de 0,01	Amélioration	2018 : 403-9	3, 8	1, 2	-	Oui	Oui
Équipe	Diversité de genre au sein du conseil d'administration	Représentation de la diversité de genre d'au moins 35% au sein du conseil d'administration	-	36%	Aucun changement	Atteinte	405-1	4, 5, 8	6	-	Oui	Oui
Équipe	Diversité de genre au sein de la haute direction	Représentation de la diversité de genre d'au moins 35% à la haute direction (vice-présidence et échelons supérieurs) d'ici la fin de 2023	PwC	32%	-1 point de pourcentage	Recul	102-8 405-1	4, 5, 8	6	SV-ME-260a.1 TC-SI-330a.3	Oui	Oui
Équipe	Représentation des communautés PANDC	Représentation d'au moins 25% des communautés PANDC au sein de la haute direction de Bell (direction et échelons supérieurs, y compris les membres de la haute direction) d'ici 2025	PwC	23%	+3 points de pourcentage	Amélioration	102-8 405-1	4, 5, 8	6	SV-ME-260a.1 TC-SI-330a.3	Oui	Oui
Équipe	Représentation des communautés PANDC	Représentation des communautés PANDC parmi les récents diplômés et les stagiaires de 40%	PwC	52%	+7 points de pourcentage	Atteinte	102-8 405-1	4, 5, 8	6	SV-ME-260a.1 TC-SI-330a.3	Oui	Oui
Équipe	Engagement des membres de l'équipe	Niveau global d'engagement des membres de l'équipe d'au moins 75%	PwC	76%	Aucun changement	Atteinte	401-1	4, 5, 8	-	TC-SI-330a.2	-	Oui
Réseaux	Couverture et accessibilité du réseau	Services sans fil : Élargir la couverture du réseau 5G pour couvrir plus de 80% de la population canadienne d'ici la fin de 2022	PwC	82%	+12 points de pourcentage	Atteinte	-	8, 9	9	TC-TL-550 a.1 TC-TL-550 a.2	Oui	Oui
Réseaux	Couverture et accessibilité du réseau	Nouvelle cible : Élargir la couverture du réseau 5G pour couvrir plus de 85% de la population du pays d'ici la fin de 2023	PwC	82%	Nouvelle cible	-	-	8, 9	9	TC-TL-550 a.1 TC-TL-550 a.2	Oui	Oui
Réseaux	Couverture et accessibilité du réseau	Services sur fil : Élargir la couverture de notre réseau de fibre optique à 650 000 nouveaux emplacements à l'échelle nationale d'ici la fin de 2023.	PwC	854 000	Nouvelle cible	-	-	8, 9	9	TC-TL-550 a.1 TC-TL-550 a.2	Oui	Oui
Réseaux	Fiabilité du réseau	Maintien d'un taux de fiabilité du réseau supérieur à 99,99%	PwC	99,9901%	-0,0039%	Atteinte	-	8	-	TC-TL-550 a.1 TC-TL-550 a.2	-	Oui
Réseaux	Confidentialité des données	Aucune plainte fondée non résolue concernant la protection de la vie privée soumise au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	CPVPC	0	Aucun changement	Atteinte	418-1	-	-	TC-TL-220 a.3	-	Oui

Capital	Facteur	Cible	Vérification	Performance en 2022	Écart A/A	Tendance	GRI	ODD	PMNU	SASB	FEM	Lien entre facteurs ESG et paie
Réseaux	Sécurité de l'information	100% des membres de l'équipe choisis auront terminé le programme de formation sur la sécurité de l'information (Soyez cyberavisé) de Bell d'ici la fin de 2022	PwC	88% ont suivi le programme en 2022	+18 points de pourcentage	Amélioration	404	4	-	TC-TL-230 a.2 TC-SI-230 a.2	-	Oui
Réseaux	Sécurité de l'information	Nouvelle cible : 90% des membres de l'équipe ont suivi le programme de formation annuel Soyez cyberavisé	PwC	88%	Nouvelle cible	-						
Réseaux	Sécurité de l'information	Améliorer le taux de détection lors des simulations d'hameçonnage d'un exercice à l'autre	-	25%	Nouvelle cible	-	-	-	-	TC-TL-230 a.2 TC-SI-230 a.2	-	Oui
Réseaux	Sécurité de l'information	Nous conformer à la norme ISO 27001 d'ici la fin de 2023	-	80%	+30 points de pourcentage	Amélioration	-	-	-	TC-TL-230 a.2 TC-SI-230 a.2	-	Oui
Relations	Expérience client	Diminution du nombre de plaintes qui sont acceptées par la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST)	CPRST	Diminution de 37,5% en 2022	Amélioration de 29,7 points de pourcentage	Atteinte	-	-	-	-	-	Oui
Relations	Investissements communautaires	Aider à bâtir de meilleures collectivités partout au pays, en appuyant des initiatives pionnières en santé mentales et en effectuant du bénévolat et des dons de bienfaisance	PwC	22 152 794	+0,5 M\$	Atteinte	201-1	3, 10	-	-	Oui	Oui
Produits et services	Permettre la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	Augmenter les économies de carbone générées par l'utilisation des technologies de Bell	-	5,2 fois les émissions de GES liées aux activités de Bell en 2020	+ 2,7 fois (2,5 fois en 2017)	Atteinte	-	-	-	-	-	Oui
Environnement	Gaz à effet de serre	Cibles basées sur la science										
Environnement	Gaz à effet de serre	1) Réduire nos émissions absolues de GES de portée 1 et de portée 2 de 58% par rapport au niveau de 2020 d'ici 2030	PwC	-2,5%	-3,3 points de pourcentage	Amélioration	305-1, 305-2, 305-5	7, 8, 13	7, 8, 9	TC-TL-130 a.1 TC-SI-130 a.1	Oui	Oui
Environnement	Gaz à effet de serre	2) Effectuer 64% des dépenses en biens et services auprès de fournisseurs respectant les cibles basées sur la science d'ici 2026	PwC	26%	+11 points de pourcentage	Amélioration	305-2, 305-3, 305-5	7, 8, 13	7, 8, 9	TC-TL-130 a.1 TC-SI-130 a.1	Oui	Oui
Environnement	Gaz à effet de serre	3) Réduire nos émissions absolues de GES de portée 3 pour les catégories autres que les biens et services achetés de 42% par rapport au niveau de 2020 d'ici 2030	-	-0,121	-0,1 point de pourcentage	Amélioration	305-3, 305-5	7, 8, 13	7, 8, 9	TC-TL-130 a.1 TC-SI-130 a.1	Oui	Oui
Environnement	Gaz à effet de serre	Cible de carboneutralité à compter de 2025	PwC (émissions de portée 1 et de portée 2 et variation d'un exercice à l'autre)	256 325	-3,3%	Amélioration	305-1, 305-2, 305-5	7, 8, 13	7, 8, 9	TC-TL-130 a.1 TC-SI-130 a.1	Oui	-
Environnement	Économie circulaire	Réduction des déchets : Atteindre et maintenir une réduction totale des déchets expédiés dans des sites d'enfouissement de 15% par rapport au niveau de 2019 d'ici 2025	PwC	-8%	Amélioration de 3 points de pourcentage	Amélioration	306-2	11, 12	7, 8, 9	TC0301-08	Oui	Oui
Environnement	Économie circulaire	Matières dangereuses : Confier 100% de nos déchets dangereux à des recycleurs certifiés d'ici 2024	PwC	99%	Aucun changement	Stable	306-4	11, 12	7, 8, 9	TC0301-08	-	Oui
Environnement	Économie circulaire	Récupération des déchets électroniques : Récupérer 7 millions de récepteurs de télévision, modems, téléphones mobiles et capsules Wi-Fi usagés entre le 1 ^{er} janvier 2021 et la fin de 2023	PwC	4,788,779	+ 2 326 681 68% de notre cible de 2023 atteinte	Amélioration	301-3, 306-2	11, 12	7, 8, 9	TC-TL-440 a.1	Oui	Oui
Environnement	Approche de la direction	Maintien de la certification ISO 14001	Bureau Veritas	Certification obtenue	14 ^e année d'affiliée	Atteinte	102-56/GRI 2021 : 2-5	6, 11, 15	7, 8, 9	-	-	Oui
Environnement	Approche de la direction	Maintien de la certification ISO 50001	Bureau Veritas	Certification obtenue	3 ^e année d'affiliée	Atteinte	102-56/GRI 2021 : 2-5	13	7, 8, 9	-	-	Oui

Engagement des parties prenantes GRI 2-29, 3-1, 102-40, 102-42, 102-43

L'engagement des parties prenantes est un processus suivi par les organisations pour déterminer ce que leur auditoire attend d'elles. Ce processus consiste à évaluer, recenser et prioriser les intérêts de nos parties prenantes afin de déterminer les mesures à prendre et l'information à leur communiquer.

Chez Bell, nous sommes toujours à la recherche de moyens d'améliorer la qualité de l'information extrafinancière divulgué et nous accueillons volontiers les commentaires et les suggestions. Nous travaillons avec nos partenaires de plusieurs façons en vue de cerner les occasions qui dépassent le simple cadre de la conformité, ce qui nous permet de créer des avantages pour la société et pour l'entreprise en abordant des enjeux pertinents. Nous demeurons avant tout informés des enjeux les plus importants pour nos diverses parties prenantes au moyen de consultations directes pour obtenir leurs commentaires.

Nous identifions nos principaux groupes de parties prenantes en fonction de leur participation à nos activités et de leur influence sur l'entreprise. Cette analyse produit une courte liste de parties prenantes internes et externes.

Parce que les enjeux évoluent avec le temps et que de nouveaux enjeux émergent, Bell consulte de diverses manières et de façon continue un grand nombre de partenaires.

Le tableau ci-dessous présente des exemples de la façon dont nous interagissons avec nos parties prenantes en ce qui a trait aux divers facteurs ESG :

Parties prenantes	Comment nous mobilisons les parties prenantes	Thèmes prioritaires liés aux facteurs ESG
Membres du personnel autres que les membres de la direction et syndicats	<ul style="list-style-type: none">• Formation et ateliers• Reconnaissance, récompenses et concours• Sondages sur la COVID-19 auprès des membres du personnel• Sondage sur l'engagement des membres du personnel• Séances d'accueil et d'orientation pour les nouveaux membres du personnel• Communications fréquentes par Bellnet, notre site Web interne et courriel• Réunions virtuelles des unités d'affaires et des équipes• Groupes de réseaux internes (Les femmes chez Bell, Les professionnels noirs de Bell, Fierté chez Bell, etc.)• Forums de collaboration Web sur l'environnement et la diversité (PANDC, femmes, Fierté, etc.)• Réunions et discussions avec les syndicats en ce qui concerne les conventions collectives tenant compte des impacts liés à la COVID-19, entre autres sujets• Sondage de Bell sur les facteurs ESG prioritaires• Séances de discussion avec le chef de la direction	<ul style="list-style-type: none">✓ Changements climatiques✓ Économie circulaire et utilisation des ressources naturelles✓ Personnel et culture✓ Satisfaction de la clientèle et fiabilité du réseau✓ Impacts socioéconomiques
Dirigeants	<ul style="list-style-type: none">• Formation et ateliers• Reconnaissance, récompenses et concours• Sondages sur la COVID-19 auprès des membres du personnel• Sondage sur l'engagement des membres du personnel• Séances d'accueil et d'orientation pour les nouveaux membres du personnel• Communications fréquentes par Bellnet, notre site Web interne et courriel• Réunions virtuelles des unités d'affaires et des équipes• Groupes de réseaux internes (Les femmes chez Bell, Les professionnels noirs de Bell, Fierté chez Bell, etc.)• Forums de collaboration Web sur l'environnement et la diversité (PANDC, femmes, Fierté, etc.)• Programmes de développement de carrière (BellU, programme haute performance, Next-Gen, nouveaux diplômés, etc.)• Réunions et discussions avec les syndicats en ce qui concerne les conventions collectives tenant compte des impacts liés à la COVID-19, entre autres sujets• Groupes de discussion• Sondage de Bell sur les facteurs ESG prioritaires• Séances de discussion avec le chef de la direction	<ul style="list-style-type: none">✓ Changements climatiques✓ Économie circulaire et utilisation des ressources naturelles✓ Personnel et culture✓ Satisfaction de la clientèle et fiabilité du réseau✓ Impacts socioéconomiques

Parties prenantes	Comment nous mobilisons les parties prenantes	Thèmes prioritaires liés aux facteurs ESG
Associations sectorielles et organisations non gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"> Participation à des partenariats public-privé au Canada et à l'étranger Participation à des réunions sectorielles, à des séminaires, à des groupes de réflexion, à des recherches sur l'innovation et à des conférences Sondage de Bell sur les facteurs ESG prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Changements climatiques ✓ Économie circulaire et utilisation des ressources naturelles ✓ Personnel et culture ✓ Satisfaction de la clientèle et fiabilité du réseau ✓ Impacts socioéconomiques ✓ Éthique commerciale ✓ Produits et services responsables
Partenaires locaux et groupes communautaires	<ul style="list-style-type: none"> Réunions et interactions directes Participation à des activités de financement Collaboration à des campagnes et à des conférences Sondage de Bell sur les facteurs ESG prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Changements climatiques ✓ Économie circulaire et utilisation des ressources naturelles ✓ Impacts socioéconomiques ✓ Éthique commerciale ✓ Produits et services responsables
Gouvernement et organismes de réglementation	<ul style="list-style-type: none"> Réunions et interactions directes Soumission officielle des dépôts réglementaires et/ou des réponses aux demandes d'informations Collaboration à des conférences gouvernementales et/ou sectorielles Sondage de Bell sur les facteurs ESG prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Changements climatiques ✓ Économie circulaire et utilisation des ressources naturelles ✓ Éthique commerciale ✓ Produits et services responsables
Investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Réunions annuelles et trimestrielles, appels téléphoniques et/ou courriels pour les questions, problèmes et préoccupations liés aux ESG et/ou à la performance financière Assemblée générale annuelle Participation d'agences de notation Tournées des investisseurs Participation et sondage de tiers sur les facteurs ESG Sondage de Bell sur les facteurs ESG prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Changements climatiques ✓ Personnel et culture ✓ Satisfaction de la clientèle et fiabilité du réseau ✓ Éthique commerciale
Fournisseurs et entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> Participation au programme d'évaluation des risques des fournisseurs Harmonisation avec le Code de conduite des fournisseurs Sondage de Bell sur les facteurs ESG prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Éthique commerciale ✓ Produits et services responsables
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> Communications individuelles et générales Conférences/salons du secteur Lignes d'assistance du service à la clientèle Enquêtes sur l'expérience client Mobilisation directe Sondage de Bell sur les facteurs ESG prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Changements climatiques ✓ Satisfaction de la clientèle et fiabilité du réseau ✓ Impacts socioéconomiques ✓ Produits et services responsables
Établissements d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Groupes de discussion sur les projets d'innovation Présentations visant à sensibiliser les gens aux meilleures pratiques Sondage de Bell sur les facteurs ESG prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Satisfaction de la clientèle et fiabilité du réseau ✓ Impacts socioéconomiques ✓ Éthique commerciale

Comment notre entreprise contribue à créer un avenir durable

Dans la concrétisation de notre raison d'être, nos efforts ainsi que les produits et services que nous offrons contribuent à relever certains des plus grands défis mondiaux. Parmi ceux-ci, il y a le manque d'accès à l'éducation, l'inégalité croissante, la perturbation des marchés causée par la technologie et l'intelligence artificielle et la pression sur nos ressources naturelles.

Produits et services ayant des impacts sociaux positifs

Nos produits et services ont des impacts sociaux positifs sur la pauvreté, la faim, la santé, l'éducation, l'égalité des genres, les services de base, la paix et la démocratie. Les personnes ayant accès à l'Internet peuvent obtenir plus facilement des informations et des services relativement à l'actualité, au gouvernement, à l'éducation et aux services bancaires, ce qui leur permet de participer plus pleinement à notre société et au processus démocratique. Les citoyens mieux informés ont aussi plus de chances de contribuer positivement à notre économie nationale.

Le respect des normes de santé et de sécurité et la prévention de la propagation éventuelle des infections dans les locaux commerciaux représentent des priorités pour les entreprises. Les solutions de santé et de sécurité de Bell aident à répondre à la demande liée à la désinfection et à la distanciation physique. À cette fin, nous offrons des outils de surveillance de l'occupation en temps réel, de l'affichage dynamique numérique et des stations de désinfection propulsés par notre réseau LTE. Nous aidons nos parties prenantes à respecter la réglementation gouvernementale en matière de santé et de sécurité, notamment les lois canadiennes sur les travailleurs seuls, en leur offrant des produits qui permettent de surveiller l'emplacement et la situation des travailleurs sur le terrain en tout temps. De plus, Bell offre une solution de conscience situationnelle, soit un outil infonuagique pour la gestion de la main-d'œuvre. Il permet aux premiers répondants de demeurer entièrement concentrés sur leur travail en tout temps. Parallèlement, il aide les chefs d'équipe et les répartiteurs à mieux suivre et gérer l'ensemble de leurs activités, et ce, même lorsque les intervenants quittent leur véhicule. L'amélioration des réseaux se poursuit et Bell et les autres fournisseurs de services se sont préparés au déploiement du service d'urgence 911 de prochaine génération (NG911). Ce service permet l'envoi de messages texte, de vidéos, d'images et d'autres données multimédias aux premiers répondants et au personnel des soins médicaux.

De plus, étant donné que la nature des cyberattaques évolue constamment, les organisations ont de la difficulté à assurer leur sécurité et leur protection. Fondées sur une approche globale, proactive et intégrée, les solutions de sécurité de Bell sont conçues pour toutes les organisations exposées à des risques dont la portée et l'ampleur changent et augmentent rapidement. Bell met tout en œuvre pour assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des renseignements des organisations en tout temps. Selon le plus récent [MarketScope : Canadian Security Services 2022 Vendor Assessment](#) de l'International Data Corporation, avec 700 professionnels de la sécurité, l'équipe de Bell constitue l'une des plus grandes pratiques de sécurité au Canada. Les solutions d'inscription d'appareils aident les entreprises à déployer et à configurer facilement les appareils mobiles de façon rapide et simplifiée. Les solutions de sécurité de première ligne et d'inscription d'appareils offertes permettent aux organisations de déployer les appareils appartenant à l'entreprise sans devoir les configurer manuellement un à un. Bell est la première entreprise canadienne de télécommunications à offrir un service géré de sécurité des solutions d'Internet des objets (IdO). À cette fin, nous proposons un ensemble complet de fonctionnalités de sécurité des solutions IdO, en alliant les technologies de sécurité évoluées et le service de surveillance proactif en tout temps assuré par une équipe qui y est consacrée. Par ailleurs, les fournisseurs de services de communications ont depuis longtemps aidé la clientèle à filtrer et à bloquer les appels vocaux entrants. Cependant, Bell est allée plus loin en devenant la première société au Canada à élaborer et à utiliser un outil fondé sur l'intelligence artificielle pour bloquer de façon automatique et permanente du réseau de la société les numéros identifiés comme étant frauduleux.

Produits et services ayant des impacts positifs sur l'environnement

Nous savons depuis longtemps que les technologies de télécommunications peuvent aider les clients à diminuer leurs besoins en énergie et à réduire leur empreinte carbone tout en améliorant leur productivité. Les technologies de télécommunications aident également à s'adapter aux répercussions des changements climatiques en contribuant à la continuité des affaires. Elles maintiennent également la fluidité du trafic automobile. De plus, elles assurent l'accès aux services et aux canaux de communications en cas de phénomènes météorologiques extrêmes. Nos produits et services IdO peuvent avoir un impact positif sur l'agriculture et la foresterie durables. Ils encouragent l'économie d'eau et la préservation d'écosystèmes marins. En outre, ils favorisent la consommation d'énergie durable, l'atténuation des changements climatiques et la durabilité des immeubles. Les données recueillies grâce à nos produits et services IdO aident les décideurs de ces industries à prendre des décisions plus éclairées et à réduire les coûts d'exploitation en même temps. Dans l'industrie de la collecte des déchets, par exemple, des capteurs dans les conteneurs à déchets peuvent alerter une entreprise lorsqu'une cueillette doit être planifiée, ce qui réduit le nombre de déplacements effectués pour vider des poubelles à moitié pleines et donc la consommation de combustibles fossiles. La réduction des déplacements de camions entraîne une diminution des coûts et des émissions de GES.

Par exemple, une solution de détection des fuites d'eau de Bell fournit l'information nécessaire pour localiser avec exactitude les fuites d'eau. Elle permet ainsi de réduire les pertes, de contrôler les coûts et d'améliorer la durabilité. Des capteurs connectés au réseau cellulaire installés dans les réseaux d'alimentation en eau envoient des données acoustiques à un site principal où les entreprises peuvent voir l'état de la fuite et son emplacement. Cette solution permet aux villes de surveiller les réseaux d'alimentation en eau en temps réel et d'éviter les pertes occasionnées par les fuites, les bris de conduites qui entraînent des coûts considérables et les dommages collatéraux. De plus, nos technologies de suivi GPS, de diagnostic automobile et de télématique aident les entreprises, notamment, à optimiser leurs activités, à accroître la sécurité de leur parc de véhicules et à réduire les coûts. Le système permet d'éviter la congestion routière et les retards causés par la construction, ce qui limite la marche au ralenti et les pertes de temps au volant afin de réduire les émissions dans l'environnement. Enfin, la chaîne d'approvisionnement intelligente, propulsée par le service Connexion intelligente IdO de Bell, est une plateforme-service qui regroupe de façon unique divers ensembles de sources de données IdO et de données opérationnelles d'entreprises sur un seul écran accessible par le centre libre-service de Bell.

La collaboration pour le développement durable GRI 102-12, 2-28 **17**

Nous représentons également les intérêts de nos parties prenantes en participant activement à des associations d'affaires et sectorielles.

BCE participe activement à l'élaboration et à la diffusion d'idées novatrices qui donnent lieu à des actions concrètes. À cette fin, l'entreprise est membre d'organisations d'avant-garde qui réunissent des chefs de file de la communauté mondiale des affaires.

Par exemple, après la 27^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27), Bell a donné son appui à une déclaration d'appel à l'action sur l'engagement en matière de politiques climatiques qui répond aux objectifs de l'Accord de Paris tout en unissant ses efforts à ceux des associations pour suivre, communiquer et faire progresser les démarches d'harmonisation avec les politiques climatiques. Dans cette optique, nous tenons activement des discussions sur le développement durable et les changements climatiques avec les groupes et associations suivants :



Pacte mondial des Nations Unies (PMNU)

Nous sommes signataires du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) depuis 2006. Destiné aux entreprises, le PMNU est un cadre fondé sur dix principes relatifs aux droits de la personne, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Il s'agit de la plus grande initiative de durabilité d'entreprise, forte de ses participants et parties prenantes issus de plus de 170 pays⁽¹⁾.



(1) Pacte mondial des Nations Unies : Guide sur la durabilité d'entreprise

Global enabling sustainability initiative (GESI)

Nous sommes membres de la GeSI, une organisation internationale créée par des fournisseurs de services des technologies de l'information et des communications (TIC), dans le but de favoriser le développement durable dans le domaine des TIC. La GeSI informe le public des mesures volontaires prises par ses membres pour améliorer leur rendement en matière de durabilité et fait la promotion des technologies qui favorisent le développement durable.

Digital with purpose

À l'instar d'autres entreprises mondiales du secteur des TIC, Bell participe à l'initiative Digital With Purpose. Ce projet du GeSI vise à atteindre les cibles de l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies d'ici 2030. Le cadre de l'initiative Digital With Purpose permet aux entreprises du secteur des TIC de trouver, parmi leurs solutions numériques, celles qui apportent déjà une valeur ajoutée, et ce, dans les domaines des 17 ODD. L'initiative permet également à ces entreprises de se fixer des objectifs pour augmenter cette valeur et de repérer d'autres ODD pour lesquels leurs solutions de TIC apportent paix et prospérité à la planète et à sa population. Chez Bell, nous avons trouvé des éléments dans les catégories de l'inclusion numérique, de la protection du climat et de l'économie circulaire qui constituent des sources principales de création de valeur. Nous espérons trouver d'autres éléments dans un cadre de compétition et de collaboration avec d'autres membres du secteur qui ont pris l'engagement Digital With Purpose. Comme elle prend la forme d'une « course au sommet » fondée sur un classement, l'initiative Digital With Purpose stimule notre imagination, car elle accélère le développement et le déploiement de solutions qui contribuent de façon durable à un monde meilleur.

Conseil stratégique des DPI

Soucieuse de participer au virage canadien vers une économie numérique, Bell cherche à réduire ses émissions de carbone. Le Conseil stratégique des DPI a pour rôle de fournir une tribune nationale qui regroupe les dirigeants principaux de l'information et les chefs de file en technologie les plus avant-gardistes du Canada dans le but de les mobiliser collectivement autour de priorités numériques communes. Bell participe à l'[Engagement en matière de TI durable](#), le tout premier engagement des organisations canadiennes afin de réduire l'augmentation rapide des émissions liées aux technologies numériques. Les membres s'engagent à établir des objectifs de réduction des émissions des gaz à effet de serre liées à leurs opérations de TI et à leur chaîne d'approvisionnement et à communiquer les émissions liées à leurs activités et à leur chaîne d'approvisionnement ainsi que les progrès réalisés à cet égard. De plus, Bell compte parmi les entreprises à la direction du comité consultatif sur les TI durables.

Global Compact Network Canada (GCNC)

En 2013, nous nous sommes joints au GCNC afin de collaborer pour les 10 principes du PMNU. Grâce à notre adhésion au GCNC, nous partageons régulièrement avec d'autres membres les pratiques exemplaires relativement aux 10 principes et aux 17 Objectifs de développement durable (ODD).

EXCEL Partnership + Canadian Business For Social Responsibility (CBSR)

Nous sommes membres de l'EXCEL Partnership, un partenariat d'apprentissage unique qui permet aux entreprises canadiennes d'améliorer leur rendement grâce à leur leadership en matière de développement durable. Fondé en 1996, l'EXCEL Partnership regroupe des entreprises canadiennes influentes qui concertent leurs efforts autour du développement durable. Nous participons à des initiatives d'innovation multisectorielles qui nous donnent accès à des recherches, à des analyses et à des renseignements de pointe.

Le CBSR est une association professionnelle sans but lucratif destinée aux leaders en développement durable et en responsabilité d'entreprise partout au Canada, faisant la promotion de l'entreprise en tant que force positive. CBSR fait partie de la Constellation, qui comprend la série GLOBE, le Groupe Delphi, l'EXCEL Partnership et Leading Change, un groupe d'organismes ayant pour but de consolider et d'accélérer le leadership en matière de développement durable au Canada.

Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS)

Nous sommes membres de l'ACTS, une association sectorielle qui représente une vaste gamme de fournisseurs de services sans fil. L'ACTS a dirigé l'initiative nationale Recycle mon cell qui, pendant presque 14 ans, a détourné des sites d'enfouissement quelque 8 millions de cellulaires fatigués et en fin de vie⁽¹⁾. L'ACTS a également implanté à l'échelle nationale un programme d'alertes AMBER sans fil permettant de communiquer au public une information immédiate et à jour en cas d'enlèvement d'enfant.

Global System for Mobile Communications (GSMA)

Nous sommes membres de la [GSMA](#), une association mondiale qui regroupe plus de 750 exploitants avec près de 400 entreprises dans l'écosystème mobile élargi. Parmi elles, on retrouve des fabricants d'appareils, des entreprises de logiciels, des fournisseurs d'équipement et des entreprises Internet, ainsi que des organisations des secteurs adjacents. La GSMA compte différents groupes de travail qui s'efforcent d'atteindre des objectifs communs, notamment en matière d'interconnexion, de fraude, de sécurité, d'économie circulaire et d'action climatique.

Écotech Québec

En 2009, nous nous sommes joints à [Écotech Québec](#), qui réunit les décideurs clés du Québec dans le secteur des technologies propres. Ce groupe a pour objectif de rassembler et de mobiliser le secteur des technologies propres autour d'objectifs communs et d'actions concertées. Ses membres participent au virage vers une économie verte au Québec par le développement durable. De plus, l'organisme soutient les entrepreneurs afin d'accélérer la conception, le développement, l'adoption, la commercialisation et l'exportation de technologies propres.

Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ)

Bell est membre du [CPEQ](#), un organisme sans but lucratif qui regroupe des représentants clés du secteur et du milieu des affaires du Québec. Parmi eux, on retrouve des associations d'affaires sectorielles dont les activités peuvent avoir des impacts environnementaux et qui, par conséquent, se préoccupent des enjeux en matière d'environnement et de développement durable.

Association canadienne de la technologie de l'information (ACTI)

Nous sommes membres de l'[ACTI](#), dont la mission est de cerner les enjeux qui influent sur le secteur des technologies de l'information et des communications, d'agir comme chef de file dans ce domaine et de promouvoir des initiatives qui permettront la poursuite de la croissance et du développement du secteur.

(1) [Fin du programme Recycle mon cell.](#)

4. Communication aux parties prenantes d'informations sur les facteurs ESG utiles à la prise de décision

GRI 102-12, 13

Forts de principes solides, de la rétroaction de nos parties prenantes et d'une compréhension claire de nos enjeux et possibilités actuels, nous avons identifié les sujets qui sont les plus importants pour nos parties prenantes et pour notre succès commercial.

Normes et cadres d'applications de rapports

Chez Bell, nous faisons des rapports sur les enjeux liés aux ESG depuis plus d'un quart de siècle. Nous créons une valeur positive en respectant les normes de pointe en matière d'ESG. Au fil du temps, nos efforts ont changé de direction, mais nous avons toujours été guidés par ce que les parties prenantes veulent savoir et ce qui importe le plus à notre entreprise. Nous tirons principalement nos orientations de normes et directives en matière de production de rapports d'ESG qui sont pertinentes et reconnues mondialement :

Accent sur les investisseurs	Priorités mondiales	Accent sur l'environnement
Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) Rapport GIFCC de Bell	Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) Indice ODD de Bell	Méthodologies d'évaluation du cycle de vie pour déterminer l'impact de l'extraction de l'utilisation des matières premières
Sustainable Accounting Standards Board (SASB) Indice SASB de Bell	Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) Indice PMNU de Bell	Norme ISO 14001 sur les systèmes de gestion environnementale
International Integrated Reporting Council (IIRC) Rapport annuel intégré de Bell	Global Reporting Initiative (GRI) Indice GRI de Bell	Norme ISO 50001 sur les systèmes de gestion de l'énergie
Forum économique mondial (FEM) Indice FEM de Bell	Digital Inclusion Benchmark (DIB)	
Carbon Disclosure Project (CDP) Indice CDP de Bell	Norme ISO 26000 sur la responsabilité sociale Norme ISO 2700 sur les technologies de l'information et les systèmes de gestion de la sécurité de l'information	

Publics cibles

Les publics cibles de nos rapports d'ESG sont notamment les membres de notre équipe, notre clientèle, les membres de la communauté, les investisseurs, les agences de notation, les gouvernements, les organisations non gouvernementales, la société civile et les fournisseurs. Notre rapport annuel intégré fournit de l'information pertinente pour ces parties prenantes.

Limites organisationnelles

GRI 102-54

Nos rapports contiennent des données sur le groupe d'entreprises BCE, désignées collectivement dans la présente fiche d'information comme « BCE », « Bell », « Bell Canada », « nous » ou « notre », « nos » ou la « société ». Les entreprises du groupe BCE sont celles sur lesquelles nous exerçons un contrôle serré sur les plans financiers et de la gestion.

Rapport sur la responsabilité d'entreprise

Depuis 1993, BCE publie chaque année un rapport portant sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance qui sont les plus importants pour nos parties prenantes et pour nos activités. Pour une première année, nous présentons notre performance financière et non financière (responsabilité d'entreprise) dans un rapport annuel intégré, conformément aux principes du cadre international d'information intégrée. À notre avis, cette approche fournit une base utile pour expliquer comment nous apportons une valeur durable à nos parties prenantes au fil du temps. Le rapport annuel intégré présente un aperçu de notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise, y compris un sommaire des progrès réalisés en vue d'atteindre nos objectifs à court, moyen et long terme dans les secteurs suivants : membres de l'équipe, clientèle, environnement et société. Le survol stratégique contenu dans notre rapport annuel intégré, ainsi que l'information et les documents disponibles dans la [section Responsabilité du site Web de BCE](#), donnent une image complète de notre performance en matière de responsabilité d'entreprise et de rapports d'ESG.

Le rapport est préparé conformément à l'option GRI Standards-Core, avec l'ajout de certains indicateurs [SASB](#), de certaines mesures du [FEM](#) et de certains [ODD](#). En tant que signataires du [PMNU](#) depuis 2006, nous devons rendre compte de nos progrès en matière de droits de la personne, de main-d'œuvre, d'environnement et de lutte contre la corruption. Par conséquent, le rapport décrit les mesures que nous avons prises pour mettre en œuvre les lignes directrices et les principes du [PMNU](#) et représente notre « communication sur les progrès réalisés ». Nous adhérons également aux recommandations du [GIFCC](#) et publions un rapport annuel fondé sur ces recommandations.



Autres canaux de communication de l'information en matière d'ESG

- Rapport de gestion
- Avis d'assemblée
- Notice annuelle
- Site Web de l'entreprise
- Questionnaire CDP
- Demandes de la clientèle
- Bulletin de l'entreprise
- Intranet de l'entreprise
- Questionnaires et bases de données des fournisseurs de données (p. ex. Sonim, DJSI, ISS, Vigeo Eiris)



Nous examinons chaque année le contenu et la présentation du rapport dans le but d'améliorer constamment nos processus et nos méthodes de production de rapports sur la responsabilité d'entreprise.

La présente fiche d'information traite des enjeux de responsabilité d'entreprise qui sont les plus importants aux yeux de nos parties prenantes et qui pourraient influencer fortement sur nos activités.

PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L. (PwC) a réalisé une mission d'assurance limitée portant sur les principales mesures liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les résultats de cette mission sont présentés dans l'[Énoncé de certification de PwC 2022](#) disponible dans la section Responsabilité de notre site Web.

La section [Responsabilité](#) de notre site Web est une composante importante des informations que nous présentons sur les facteurs ESG et présente des renseignements additionnels sur les programmes connexes. Elle comprend aussi des liens vers certaines politiques et des renseignements complémentaires.

Dans nos rapports, nous arrondissons tous les chiffres à l'entier le plus proche, à moins d'indication contraire, et toutes les données sont en unités internationales. Sauf indication contraire, tous les montants indiqués sont en dollars canadiens.

Le survol stratégique contenu dans notre Rapport annuel intégré et toutes les fiches d'information qui y sont mentionnées ont été examinés et approuvés par les membres du conseil d'administration et les vice-présidents et vice-présidentes qui sont membres du conseil de la responsabilité d'entreprise, conformément à nos procédures de certification liées à l'information sur les facteurs ESG.

Si cette fiche d'information contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, sur nos perspectives commerciales, plans, objectifs, priorités stratégiques, engagements, entreprises ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques, ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur de telles déclarations prospectives. Les déclarations prospectives font l'objet de risques et d'incertitudes et reposent sur des hypothèses donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Se reporter au plus récent rapport de gestion annuel de BCE Inc., mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels ultérieurs de BCE Inc., pour obtenir plus d'information au sujet de ces risques, incertitudes et hypothèses. Les rapports de gestion de BCE Inc. sont disponibles sur son site Web à [BCE.ca](#), sur SEDAR à [sedar.com](#) et sur EDGAR à [sec.gov](#).